



Paris, le 21 juin 2010

Communiqué de Presse

IRP AUTO lance une gamme de prestations dédiées aux artisans et travailleurs non salariés (TNS) des professions de l'automobile

IRP AUTO franchit une nouvelle étape dans sa politique de proximité avec ses clients. Depuis le début de l'année, il propose aux artisans et travailleurs non salariés (TNS) des professions de l'automobile une gamme de prestations en prévoyance, santé et retraite supplémentaire.

Cette nouvelle offre, parfaitement adaptée au statut social spécifique des artisans et des travailleurs non salariés (TNS), est accompagnée par des services personnalisés, accessibles sur le site internet www.irp-auto.com à partir de la rubrique « *Artisans et TNS* » ou dans l'espace « *Particuliers* », avec la possibilité de consulter les contrats en ligne et de mettre à jour les données personnelles.

Ainsi, IRP AUTO multiplie les services dématérialisés pour ses clients : paiement et suivi des cotisations en ligne, consultation du décompte de santé, accès au relevé actualisé de points de retraite Agirc-Arrco, réédition de la carte Tiers Payant MPA, etc.

Pour commercialiser cette gamme de prestations, le Groupe IRP AUTO a créé une nouvelle Association dénommée **IRP AUTO ARTISANS ET TRAVAILLEURS NON SALARIÉS**.

À propos de IRP AUTO, le partenaire des Professionnels de l'Automobile

Fort de 60 ans d'expérience, IRP AUTO est la référence pour la protection sociale des salariés des Services de l'Automobile. Il offre aux entreprises, aux salariés, aux artisans, aux travailleurs non salariés (TNS) ainsi qu'aux retraités de la profession, une réponse complète en retraite, prévoyance, santé, action sociale et culturelle et épargne salariale. IRP AUTO s'appuie sur des valeurs de solidarité partagées par 93 000 entreprises adhérentes et environ 1 million de personnes protégées.

Contact Presse : Mihail ROLEA Tél. : 01 40 69 41 61

www.irp-auto.com